

Comité anarchiste de relations syndicales:

Les militants syndicalistes du Mouvement anarchiste réunis au congrès des 28, 29, 30 mai 1955, décident de constituer sur le plan national un Comité anarchiste de relations syndicales ayant pour but de coordonner l'action des anarchistes dans la lutte sociale, selon les méthodes révolutionnaires et d'action directe, à travers toutes les organisations syndicales et parmi les salariés syndicalistes inorganisés.

Le Comité étudiera la parution d'un bulletin d'information syndicale.

Un Comité national de liaison (14 membres) aura la charge de la mise en route de cet organisme.

Tout le courrier à ce sujet doit être adressé à:

Raymond Beaulaton, 33, rue du Canal, à Saint-Denis (Seine).